

Vivre à Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

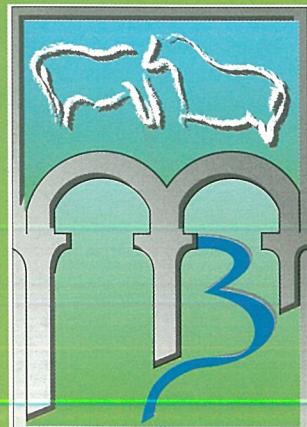
Conseil municipal du novembre.....	p 2
166 litres.....	p 3
Entretien de rivière	p 3
Haie.....	p 3
Tarifs periscolaires	p 4
Réveillon solidaire	p 4
Jeu des 1000 euros	p 4
Plantation de la haie.....	p 5
Spectacle musiclowni.....	p 5
ADMR	p 6
Boutique Secours populaire	p 6
GRS	p 6
Atelier SRAP HOMEDECO	p 6
Randonnées de Boëme.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda décembre	p 8



Le temps défile : collection automne-hiver... Photo Alain PORTE

BULLETIN
d'Information locale
dédié sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 323
DECEMBRE
2012



Mouthiers sur Boëme

TOUJOURS MIEUX POUR LES ENFANTS

Nos écoles communales sont dotées de divers services péri-scolaires dont l'accueil de loisirs sans hébergement.

Vous pouvez confier vos enfants les matin et soir en fonction de votre activité professionnelle mais également pendant les vacances scolaires.

Ce service intercommunal est confié en gestion à effervescentre (centre social intercommunal).

Grâce à la participation importante des divers partenaires :

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE,
INTERCOMMUNALITE,
COMMUNES,
CONSEIL GÉNÉRAL,
CONSEIL RÉGIONAL,

la participation des familles reste faible pour un service de qualité encadré par des professionnels de l'animation.

Jusqu'au 31 décembre 2012, la participation des familles était fixée chaque année par effervescentre en tenant compte du nombre d'enfants d'une même famille fréquentant le centre.

A compter du 1er janvier 2013, en accord avec la caisse primaire d'assurance maladie, la tarification sera unique sur tout le bassin d'emploi de notre territoire (communauté de communes CHARENTE BOËME CHARRAUD, communes de LA COURONNE, SAINT MICHEL et NERSAC).

Ainsi en fonction de votre lieu de travail, vous aurez la possibilité de confier votre enfant sur l'un quelconque de ces territoires sans incidence sur le coût du service.

La participation des familles se fera désormais en forfait heure avec un minimum incompressible de 5 heures et un maximum de 11 heures comprenant le repas.

Il ne sera plus appliqué de dégressivité pour le 2ème enfant puisque la tarification tient compte du quotient familial.

Vous trouverez le détail des participations des familles en page 4 du présent bulletin. Nos collectivités feront toujours le maximum pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Le Maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2012

MÉDIATHÈQUE - Choix des entreprises

Suite à l'analyse des offres reçues pour la construction de la médiathèque, le Conseil Municipal choisit les entreprises suivantes : lot 1 "désamiantage" : entreprise SRPD 49280-La Senguinière pour 8 735,00 € HT

lot 2 "gros œuvre-démolition-VRD" : entreprise LEONARD 16004-Angoulême pour base + option n°1 de 289 202,33 € HT

lot 3 "charpente-couverture-zinguerie" : entreprise MATHIS et DANEDE 24300-Nontron à 65 592,30 € HT

lot 4 "étanchéité" : entreprise DME 16430-Balzac pour 10 723,00 €

lot 5 "menuiseries extérieures aluminium" : entreprise VERRESPACE 16430-Champniers pour 57 341,98 €

lot 6 "menuiseries extérieures bois" : entreprise Bernard MOREAU 16000-Angoulême pour 16 515,34 € HT

lot 7 "menuiseries intérieures bois" : entreprise SYSTEME BOIS 16120-Châteauneuf pour de 12 385,94 € HT

lot 8 "plâtrerie-isolation-plafonds" : entreprise MARTAUD 16200-Jarnac pour 35 267,08 €

lot 9 "carrelage-faïence" : entreprise RENAUPLATRE 16710-Saint-Yrieix pour base + option n°1, de 22 207,96 € HT

lot 10 "peintures-finition" : entreprise JASPE 16000-Angoulême 14 789,28 € HT

lot 11 "revêtement de sols" : entreprise DRC 16340-L'Isle d'Espagnac pour 4 644,00 € HT

lot 12 "plomberie-sanitaire-chauffage-ventilation" : entreprise PEROT 16102-COGNAC pour 59 898,32 € HT

lot 13 "électricité-courants forts-courants faibles" : entreprise DAVIAS 16300-Barbezieux pour base + option n°2, de 49 573,00 € HT

lot 14 "ascenseur" : entreprise SCHINDLER 87000-Limoges pour 26 690,00 € HT

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

**VENDREDI
11 JANVIER
20 H 30**

LOYER CENTRE SOCIAL INTER-COMMUNAL

Le conseil municipal décide de passer une convention d'occupation des locaux avec le centre social intercommunal Effervescent pour le paiement d'un loyer à la commune d'un montant de 15 000 € pour 2012. Cette décision résulte d'une décision prise en conseil communautaire.

PARTICIPATION CLASSE CLIS LA COURONNE

Le conseil municipal accepte de verser une participation de 427,98 € pour l'accueil d'un enfant de Mouthiers fréquentant la classe spécialisée CLIS à l'école de La Couronne.

PARTICIPATION SILFA 2012

Le conseil municipal décide de verser une participation de 581 € au SILFA (Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques) pour l'année 2012. Une décision modificative budgétaire sera prise puisque seulement 502 € étaient prévus au Budget.

RAPPORT 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE

Le conseil prend acte du rapport 2011 du SIAEP de la Boème (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable).

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Dépenses de fonctionnement :

art 6413 personnel non titulaire + 7 000

art 65734 participation classe clis + 430

crédits non attribués - 270

art 657351 participation ALSH + 15 469

art 657358 participation SILFA + 79

art 6574 subventions fonctionnement ALSH - 15 469

crédits non attribués - 239

TOTAL 7 000 €

Recettes de fonctionnement :

art 6419 remboursement sur rémunération personnel + 7 000

art 70878 remboursement frais autres redevables - 15 000

art 752 revenus des immeubles + 15 000

TOTAL 7 000 €

Dépenses d'investissement :

art 20415 subvention aux groupements de collectivités - 51 673

art 2151 réseaux de voirie + 54 300

TOTAL 2 627 €

Recettes d'investissement :

art 2041512 voirie 2011 + 2 627

TOTAL 2 627 €

VÉRIFICATIONS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET GAZ

Toutes les entreprises consultées n'ayant pas encore fait leurs propositions, la question sera remise à l'ordre du jour de la séance de décembre 2012.

CONTRAT LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR

Toutes les entreprises spécialisées consultées n'ayant pas encore fait leurs propositions, la question sera remise à l'ordre du jour de la séance de décembre 2012.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011 DU SDEG 16

Le conseil prend acte du rapport d'activité 2011 du Syndicat Départemental d'Electricité et de gaz de la Charente mais demande néanmoins au SDEG16 d'apporter quelques précisions sur les investissements concernant les renforcements et les effacements de réseaux et sur le montant des participations de l'Etat.

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE « la Rochandry »

Le conseil général a établi un avant-projet des travaux à réaliser estimés à 5 550 € HT soit 6 637,80 € TTC. Le Conseil Général prendra à sa charge la totalité des travaux.

PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'avancement de grade d'un agent communal qui remplit les conditions nécessaires d'ancienneté pour pour passer agent technique territorial principal de 1ère classe à compter du 15 décembre 2012.

MÉDECINE DU TRAVAIL

Suite à la pénurie de médecins du travail, les agents communaux ne bénéficieront plus désormais que d'une visite médicale tous les 2 ans. Le coût de la visite est fixé à 62€/agent.

DÉNOMINATION DE LA PLACE DE LA GARE

Le conseil municipal décide de donner suite à la proposition transmise par Boème Patrimoine pour une nouvelle appellation de la place de la gare qui pourrait devenir « place Simon Dugaleix » en hommage à ce chef de gare pour son rôle le 24 août 1944.



**JEUDI 6 et 20 DECEMBRE
VENDREDI 4 JANVIER**

166 litres par jour par monastérien

Telle fut la consommation d'eau en 2011, soit presque 500 000 m³ consommés dans l'ensemble des communes du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable qui regroupe 5 des 7 communes de la communauté (sauf Sireuil et Trois Palis).

Le service de distribution et de facturation exploité par la société basque AGUR a amélioré son rendement mesurant les pertes sur le réseau passant de 32,3 % en 2010 à 23,2 %. Celui reste cependant inférieur à l'objectif du contrat fixé à 20 %. Le service de distribution et de facturation exploité par la société basque AGUR a amélioré son rendement mesurant les pertes sur le réseau passant de 32,3 % en 2010 à 23,2 %. Celui reste cependant inférieur à l'objectif du contrat fixé à 20 %. Le service de distribution et de facturation exploité par la société basque AGUR a amélioré son rendement mesurant les pertes sur le réseau passant de 32,3 % en 2010 à 23,2 %. Celui reste cependant inférieur à l'objectif du contrat fixé à 20 %.

Le réseau s'est par ailleurs allongé de 1,3 km au cours de l'année portant à 237,8 km la longueur des canalisations à

entretenir par l'exploitant. Celui-ci est en contrat avec la collectivité jusqu'au 31 décembre 2014.

Dans la facture d'eau valable pour un abonnement ordinaire de 120 m³, le prix théorique au m³ s'élève à 2,1 €/m³, soit 257 € comprenant notamment 45 € de redevances versées à l'Agence de Bassin Adour Garonne, l'une pour prélèvement sur la ressource en eau et une autre pour pollution domestique auxquelles s'ajoutent 13 € de TVA.

L'exploitant reçoit 81,5 € et la collectivité 117 € pour prendre en charge les investissements et notamment les emprunts réalisés pour les équipements.



HAIE ! BIENTÔT UN ENDROIT BRANCHÉ !

Samedi 15 décembre, Les enfants des classes de CE 1 auront commencé la

répondez à la pelle ! Bécheurs ou gens modestes, veille.

jardiniers ayant fait Les élèves des autres sciences-pots ou se classes, leurs parents, et débrouillant comme des tous les monastériens inté-manches, personnes sens-ressés seront accueillis ce sables au charme ou au bou-samedi pour terminer les leau, gens très fataie ou plantations.

adeptes de l'école buisson-nière : tout le monde est celui d'arroser : les arbres d'abord, l'évènement ensuite.

La plantation de la haie Un pot, une petite soupe entre l'école et la salle omni-chaude, seront offerts par sports aura lieu le samedi de 10 H à 12 H la municipalité et le conseil local des parents d'élèves.

GESTION DES COURS D'EAU

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC DU BASSIN DE LA CHARRAUD SUR LA COMMUNE

M. Maxime Jouhannaud, technicien de rivière, présente un bilan du cours d'eau non domaniaux « la Charraud » sur la commune. Cela signifie que l'intervention du SIAH du Bassin de la Charraud est réalisée sur le domaine privé.

M. Jouhannaud a présenté le diagnostic du cours de la Charraud sur la commune. A la suite de ce diagnostic, les élus doivent définir des priorités d'actions à engager. Le technicien a mis en évidence des points noirs que le conseil a validé comme priorités d'actions.

Les points noirs concernent : -un ouvrage de répartition des eaux appartenant à l'usine de Bourisson ; celui-ci ne permet pas le transport sédimentaire (envasement important en amont de l'ouvrage) et la circulation piscicole (hauteur de chute ne pouvant être franchie) ;

-mise en place d'abreuvoirs (pompe à museau) pour les bovins sur la Font de quatre francs ainsi que le secteur à l'aval de l'ouvrage de répartition de l'usine de Bourisson. Une participation financière sera demandée aux éleveurs pour les inclure dans la démarche. Ce type d'aménagement peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 80% de la part de l'Agence de l'eau Adour Garonne, du Conseil Général et de la Région.

-la Font de quatre Francs et le secteur aval de l'ouvrage de répartition de l'usine de Bourisson pourraient être modifiés et améliorés en implantant des aménagements dans le lit mineur. Ceux-ci (en minéral et/ou végétal) ont pour but de redonner une largeur de cours d'eau plus naturelle pour retrouver les capacités d'auto-curage et d'auto-épuration naturel du cours d'eau. L'autre intérêt de ces aménagements est de permettre la création de nouveaux habitats pour les espèces faunistiques.

Une fois les priorités définies sur chaque commune adhérente au SIAH du Bassin de la Charraud, le technicien de rivière va pouvoir mettre en place un programme pluri-annuel sur 7 ans. Ce cycle long permettra d'étaler les financements et de réaliser les actions prioritaires sur l'ensemble des communes adhérentes.



TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES au 1er JANVIER



Tarifs applicables au 1er janvier 2013 sur le bassin d'emploi de la Couronne : La Couronne, St Michel, Nersac, Charente Boëme Charraud (Voeuil et Gaget, Mouthiers sur Boëme, Plassac, Voulgézac, Rouillet St estèphe, Claix, Sireuil, Trois Palis)
Pour les familles hors bassin d'emploi le tarif sera majoré de + 20 %
Attention toute heure entamée sera due

Tableau tarifs Accueil de Loisirs (la participation de la CAF est déjà déduite de ce tableau)

QF CAF HEURES	0 - 304,90 €	304,91 - 457,35 €	457,36 - 609,80 €	609,81 - 762,25 €	762,26 - 1000 €	Sup à 1000 €
Forfait de base*	4,79 €	4,99 €	6,22 €	7,44 €	7,85 €	8,56 €
5 heures						
6 heures	5,20 €	5,40 €	6,63 €	7,85 €	8,26 €	8,97 €
7 heures	5,61 €	5,81 €	7,03 €	8,26 €	8,67 €	9,38 €
8 heures	6,01 €	6,22 €	7,44 €	8,67 €	9,07 €	9,79 €
9 heures	6,42 €	6,63 €	7,85 €	9,07 €	9,48 €	10,20 €
10 heures	6,83 €	7,03 €	8,26 €	9,48 €	9,89 €	10,60 €
11 heures	7,24 €	7,44 €	8,67 €	9,89 €	10,30 €	11,01 €

* Le repas est compris dans le forfait de base. Son coût sera déduit pour les enfants ayant des allergies alimentaires et dont les familles fourniront les repas.

Ex 1 : Famille Y, 2 enfants au QF 580, arrivent à 08h05 et repartent à 17h25 = 10 heures de présences soit 8,26 € x 2 enfants = 16,52 €

Ex 2 : Famille w, 1 enfant au QF 1000, arrive à 9h00 et repart à 12h00 sera facturé 7,85 € le forfait de base de 5 heures.

Tableau tarifs Périscolaire (la participation de la CAF est déjà déduite de ce tableau)

QF CAF Matin/Soir	0 - 304,90 €	304,91 - 457,35 €	457,36 - 609,80 €	609,81 - 762,25 €	762,26 - 1000 €	Sup à 1000 €
Matin	1,02 €	1,07 €	1,17 €	1,27 €	1,37 €	1,47 €
Soir*	1,53 €	1,58 €	1,68 €	1,78 €	1,88 €	2,09 €
Matin et Soir*	2,55 €	2,65 €	2,85 €	3,05 €	3,25 €	3,56 €

* Le gouter est compris dans le tarif "soir" et le tarif "matin et soir". Son coût sera déduit pour les enfants ayant des allergies alimentaires et dont les familles fourniront le gouter.

REVEILLON SOLIDAIRE

Réveillonnez autrement...

Ne restez pas seul, venez à la deuxième édition du Réveillon Solidaire organisé sur notre territoire et pour les habitants de notre territoire.

Forts de la réussite de la première édition du Réveillon Solidaire, le Centre Social Effervescent a décidé de renouveler cette manifestation.

Le groupe de bénévoles porteur du projet, heureux d'avoir partager ce moment festif avec ses 70 invités, se réengage dans l'organisation de la nuit de la Saint Sylvestre 2012.

Cette soirée aura lieu grâce aux dons des commerçants (le VIVAL, Mde LUCAS AUTECHAUD de Mouthiers, le VIVAL de Sireuil, le PROXI de Rouillet, la Chocolaterie Letuffe de Trois Palis, le restaurant Don Camillo, Andrieux et fils, la fontaine Jolival de Voeuil et Gaget, la laiterie de Claix et peut être d'autres qui n'ont pas encore confirmé...), la participation des communes, un grand merci à la mairie de Sireuil pour le prêt de la salle et la mairie de Mouthiers pour la mise à disposition du bus) ainsi qu'à la Communauté de Communes qui soutient le projet pour la deuxième année.

Ce réveillon aura lieu le Lundi 31 décembre 2012 dans la salle de tanneries de Sireuil). Cette soirée sera entièrement gratuite.

Seul, en famille ou entre amis, venez partager avec nous, un repas (sans alcool) dansant, avec cotillons, animé par DJ Max, le tout dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive .

N'hésitez pas à contacter Effervescent pour vous inscrire du Lundi 3 au Vendredi 23 décembre. Une possibilité de transport depuis la mairie de votre commune est possible (aller et/ou retour). Afin de faciliter celui-ci, merci de faire connaître votre besoin.

Notre groupe accueillera chaleureusement toutes les bonnes volontés, qui voudront selon leurs disponibilités nous rejoindre pour travailler à la réussite de cette soirée.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sandra SEGANTI à Effervescent au 05 45 67 84 38.

JEU DES 1000 EUROS

LE JEU DES 1000 EUROS A MOUTHIERS !

Qui n'a pas rêvé d'être un brillant candidat au jeu des 1000? sur France Inter ?

Ne rêvez plus : le jeu des 1000 euros vient à vous !

Il sera à Mouthiers
le 20 décembre prochain.

La sélection des candidats se fera à partir de 18H30 à la Salle Gilles Ploquin.

En suivant il y aura 2 enregistrements d'émission.

Nicolas STOUFFET et Yann PAILLERET seront heureux de vous accueillir Venez encourager bruyamment les candidats qui représenteront Mouthiers.



SAMEDI 15 DECEMBRE

Le sentier piétonnier reliant les écoles à la salle omnisports est en train de se construire ; le personnel technique communal l'a tracé et a construit un merlon de terre. C'est sur ce merlon que se fera la plantation de la haie. Ce projet, très largement soutenu par le Conseil Régional, a donné lieu à une rencontre entre Annie Renard, institutrice en classe de CE1, Nicolas Rainard, animateur de Charente Nature, Mathieu Bergeron, animateur forestier du CETEF (Centre d'Etudes Techniques et d'Expérimentations Forestières de la Charente), et Elyane Porte du conseil municipal.

L'idée d'un projet pédagogique autour de la haie était née : faire découvrir aux jeunes élèves l'intérêt des haies, la découverte de la composition d'une haie et ses incidences sur la flore et la faune. Pour cela, une sortie sur le terrain a déjà eu lieu avec Nicolas Rainard.

Le 14 décembre prochain, les 38 élèves de CE1, aidés par Mathieu Bergeron et Nicolas Rainard feront les plantations.

Mais le 15 décembre, de 10 heures à 12 heures, il faudra finir le travail : nous attendons l'aide de tous les volontaires : parents d'élèves, grand-parents, enfants des autres classes : toutes les bonnes volontés seront bien accueillies.

A la fin de la matinée, un pot sera offert par la municipalité et le conseil local de s parents d'élèves



SPECTACLE « MUSICLOWNI »

au profit
du SECOURS POPULAIRE

Bertrand Malherbe et Romain Chassagne proposent un spectacle de clowns le

samedi 15 décembre
à 15H
salle Gilles Ploquin

Il y aura de la Musique , du rire, et de l'émotion.

Tous les enfants passeront un très agréable moment de détente, ainsi que les parents et grands parents.

La participation financière sera libre. L'Âge de Faire remettra la recette ainsi obtenue au Secours Populaire de Mouthiers

A l'issue du spectacle un goûter sera offert aux enfants et aux parents.

N'hésitez pas à venir soutenir nos actions en faveur des plus démunis.

ADMR -ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

« L'ADMR de MOUTHIERS et des communes avoisinantes » est un service de proximité qui permet que l'aide aux personnes dépendantes, financée par le CONSEIL GÉNÉRAL, puisse être apportée aux personnes au plus près de leurs besoins. L'association couvre les communes de MOUTHIERS, PLASSAC-ROUFFIAC, VOEUIL-ET-GIGET, CLAIX et VOULGEZAC. Actuellement, 15 salariées qualifiées et dévouées interviennent au domicile de 120 personnes. Les interventions sont organisées par l'équipe de bénévoles de l'association. L'association accueillerait volontiers 2 personnes bénévoles nouvelles pour les tâches de secrétariat ou de trésorerie (éventuellement autres) à définir selon les personnes. Ces tâches peuvent n'exiger qu'une demi-journée par semaine. Prendre contact au 05 45 67 06 25 lors des permanences tous les jours de 8 h à 12 h (sauf lundi de 14 h à 16 h).

GRS Dimanche 18 novembre

les gymnastes de la MJC Jules Berry de Mouthiers sur Boème avaient rendez vous dans la Creuse à La Souterraine.

Les championnats interdépartementaux GRS UFOLEP regroupaient 72 gymnastes dont 18 de et 3 démarquants (Haute-vienne, Creuse et Charente).

Solène Escot, Laure-Hélène Deletoille, Clarisse Bernard, Amandine Bruguera, Elisa Caudal, Léa Deveynex, Juline Lambert évoluaient en circuit départemental en pré-honneur dans cette finale interdépartementale pour leur première compétition en individuel avec l'espoir d'évoluer en honneur l'an prochain.

En circuit national sur 13 gymnastes, en 11/12 ans, Pauline Dauge s'est classée 3ème, Luna Vauchelle 4ème Clémence Méton 5ème et Nina Gaillard 8ème

En Honneur 13/14 ans, sur 15 gymnastes, Alice Blanchard, Céline Cortecchia et Claire Desvalois se sont classées respectivement aux 2, 3 et 4 ème places.

Justine Faye, Carole Goudier aux 8 et 9ème places et Emma Bregier à la 11e place.



De bons résultats, même si nous ne décrochons pas les premières places dans ces 2 catégories Honneur.

C'est le 1er 2 décembre au championnat interrégional, qualificatif pour le championnat national (Brest en janvier) qu'il faudra se distinguer. C'est possible et vous donnons rendez vous bientôt.

Par ailleurs, le club qui a vu à nouveau grossir son effectif (82 gymnastes) accueille tous les mercredis les moins de 11 ans et assure pour cet âge une formation de base rythmique et sportive par Cédric Laurière, Elisabeth Lebecque et Emilie Berbesson. Ces très jeunes gymnastes ont elles aussi des objectifs, comme la journée porte ouverte le 19 décembre et la fête de la GRS le 23 juin.

Pour les plus de 11 ans, c'est en plus de ces journées, les compétitions des ensembles qui vont les mobiliser, guidées par Valérie Desvalois, Corinne Musseaux Betty le Flohic et Elisabeth Lebecque le mercredi et le samedi aidées par Zoé Boutinet, Adèle Noël, Cindy Montalescot, Maëlis Giraudon et Cloé Martial animatrices en formation.

A très bientôt d'autres nouvelles de la GRS

ATELIER SCRAP HOMEDECO

Réouverture cette année avec la possibilité de pratiquer une fois par mois au sein de la MJC

2 scraps différents :

-**UN AMERICAIN** animé par Mme Lydia CHAUVIN qui consiste à créer des cartes, des mini-albums ou des pêles-mêles pour mettre en valeur photos, images ou décors.

-**UN EUROPEEN** organisé par Mme Martine CANTAURET qui réalise une page de scrapbooking sur un même thème à chaque séance.

LA BOUTIQUE DU SECOURS POPULAIRE

57, rue de la Boème

Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.

Le troisième lundi de chaque mois de 14 h à 16 h

Pensez à donner des vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état.

Mais ils peuvent parfaitement s'associer pour satisfaire vos envies,

de 13 h 30 à 16 h 30 un mardi par mois, le prochain rendez-vous est le 11 décembre pour un tarif de 4 euros minimum par atelier plus l'adhésion obligatoire MJC pour l'année.

Renseignements complémentaires :

Mme Lydia CHAUVIN au 05 45 23 03 78

Mme Martine CANTAURET au 05 16 09 43 24.

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dimanche 9 décembre	Nathalie S et Pascal J	06 07 14 46 17	13 H 45	MAINFONDS	place de la mairie	14 H	8 km
Dimanche 23 décembre	Daniel P et Sandra P	06 19 12 62 39 06 19 31 11 99	13 H 15	PASSIRAC	place de la mairie	14 H	8,5 km
Dimanche 6 janvier	Alain B	06 23 92 59 10	13 H 45	MOUTHIERS rando-calendrier-galette	place du champ de foire	14 H	7 km
Dimanche 13 janvier	Béatrice et Guy C.	06 95 50 79 00	13 H 30	SAINT-SATURNIN	place de la salle des fêtes	14 H	8 km



RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

jour	animateur	Tél	RV Mouthiers champ de foire	Lieu rando	Point départ	heure	distance
12 déc	Patrick D et J.Louis A-P	06 95 50 79 00 07 07 70 28 93	13 h 45	ST SATURNIN	ST SATURNIN Salle des fêtes	14H15	8 km
9 janvier	Christine D et Raymond F	06 71 65 25 81 06 77 41 59 71	13 h 45	MOUTHIER S rando-calendrier-galette	Place du champ de foire	14 h	6 km
23 janvier	Michel B et Alain B	06 19 22 48 40 06 23 92 59 10	13 h 45	SAINT-CYBARD (Saint-Eutrope)	Place de Saint Cybard	14h20	8 km

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 13 h 45 (attention nouvel horaire) pour des randonnées de 6 à 8 km. Jusqu'en janvier, vos animateurs, toujours désireux de vous satisfaire, vous proposent de les rejoindre pour effectuer la reconnaissance de leur randonnée en cas d'indisponibilité le jour prévu (inscrit au calendrier). La reconnaissance des circuits aura lieu le mercredi qui précède la randonnée, c'est à dire les mercredis : 2 janvier et 16 janvier (excepté Chamas dont la reconnaissance a déjà été effectuée). Ceux qui souhaitent marcher plus souvent sont également les bienvenus ! Veuillez alors prendre contact avec l'un des animateurs pour prévenir de votre présence et vous renseigner sur l'heure et le lieu de rendez-vous des reconnaissances auxquelles vous souhaitez participer.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 17 octobre : Solal Florent Michel PAPON ROSSI
" la Rochandry "
- 29 octobre : Rose, Lola DEFOULOUNOUX
" Gersac "
- 10 novembre : Mathéo Gabriel Maurice BENNACEUR
« le Rosier »

MARIAGE

- 27 octobre : Loïc CARRÉ et Ludivine RODIER « chez les rois »

DÉCÈS

- 23 octobre : Claude LINERS av. du 24 août 1944
- 2 novembre : Huguette LASSIME veuve SELLER
« les Naulets »
- 5 novembre : Lucina MARTEL maison de retraite

SUR VOTRE AGENDA

DECEMBRE

- 15 : spectacle « Musicloni » à 15 h à la salle Gilles Ploquin au profit du secours populaire
- 19 : collecte de sang à Mouthiers de 17 h à 20 h salle Gilles Ploquin
- 20 : JEU DES MILLE EUROS 18h30 salle Gilles Ploquin
- 21 décembre : spectacle de Noël écoles salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES

CAISSE DES ÉCOLES

Dans le cadre de remplacements ponctuels du personnel de la caisse des écoles en cas de congés maladie, ou indisponibilités, nous invitons les personnes domiciliées à MOUTHIERS, disponibles dès 7 heures le matin, qui seraient intéressées, à se faire connaître auprès de Mme DESROSIERS Noëlle, gestionnaire de la Caisse des Ecoles, 34 avenue du 24 août 1944 tél.05 45 67 82 82.Ces remplacements concernent les postes de ménage des écoles, assistantes maternelle école maternelle, cuisine du groupe scolaire, surveillance des élèves,...



A quoi sers-je ? Au soutien technique du chanteur Alain Velvet !



Plaisir et solidarité partagés pour les jouets...



... lors de la bourse des parents d'élèves et du Secours Populaire

(Photos Alain PORTE)

Le prochain bulletin

Sera le premier de l'année 2013. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre. Les activités prévues jusqu'à mi-février pourront y être annoncées.